

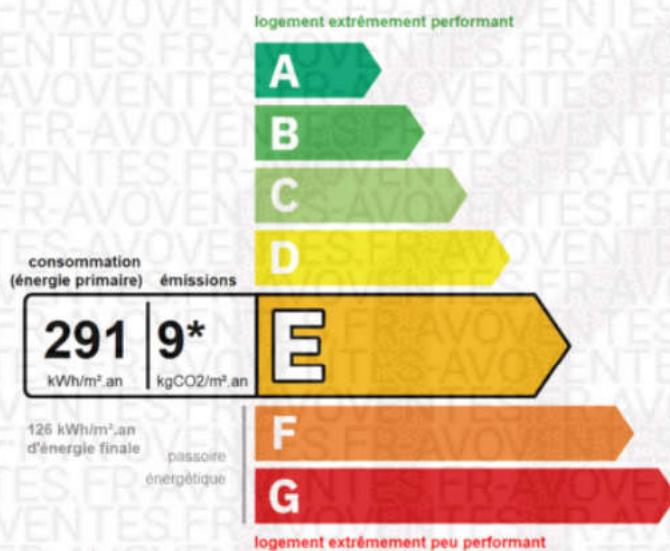
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



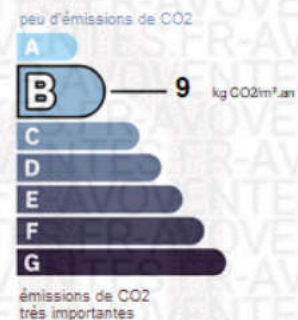
mission : 25-0352
adresse : **15 rue de l'Eau Vive, Porte droite, lot n°1, 77200 TORCY**
type de bien : Appartement
année de construction : Entre 1978 et 1982
surface de référence : **66,00 m²**

AVOVENTES

Performance énergétique



*Dont émissions de gaz à effet de serre



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 626 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3245 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre **1490 €** et **2050 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir p.3

Informations diagnostiqueur
EURODIEX

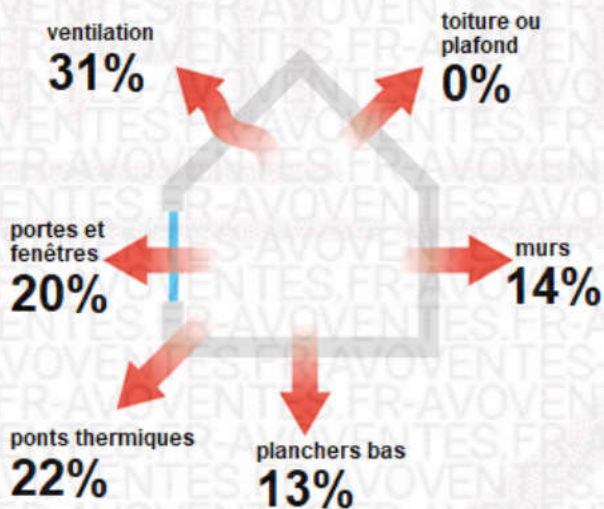
65 avenue du Général de Gaulle
77420 CHAMPS SUR MARNE

AVOVENTES

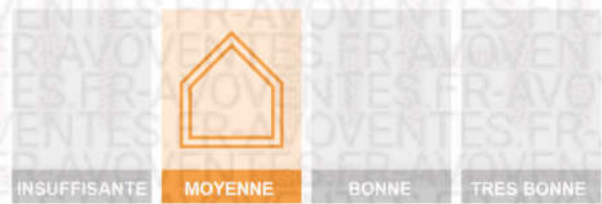
tel : 0160080757
email : contact@eurodiex.com
n° de certification : ODI-00001
date de fin de validité : 02/01/2030
organisme de certification : CESI Certification



Schema des deperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



- VMC SF Auto réglable ou VMI avant 1982

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



chauffage au bois



chauffe-eau thermodynamique



géothermie



pompe à chaleur



réseau de chaleur ou de froid vertueux





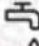






panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électricité	13630 (5926 é.f.)	entre 1060€ et 1450€	70,9%
 eau chaude sanitaire	 électricité	4106 (1785 é.f.)	entre 320€ et 440€	21,4%
 refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
 éclairage	 électricité	287 (125 é.f.)	entre 20€ et 30€	1,5%
 auxiliaires	 électricité	1205 (524 é.f.)	entre 90€ et 130€	6,3%
énergie totale pour les usages recensés		19227 kWh (8360 kWh é.f.)	entre 1490€ et 2050€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 107ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

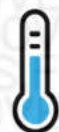


Température recommandée en hiver → 19°

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -19% sur votre facture **soit -302€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

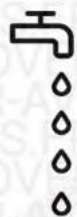
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 107ℓ/jour d'eau chaude à 40°

44ℓ consommés en moins par jour, c'est -23% sur votre facture **soit -110€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.




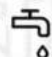



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	<ul style="list-style-type: none"> - Mur en béton banché $E_p \leq 20$cm avec isolation par l'extérieur $E_p = 14$ cm Sans retour d'isolant au niveau des menuiseries Mur donnant sur l'extérieur Sud, Sud Est, Sud Ouest : 12,92 m² Est : 4,50 m² Nord, Nord Est, Nord Ouest : 9,37 m² - Mur en béton banché $E_p \leq 20$cm Travaux d'isolation effectués entre 1978 et 1982 (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur un local non chauffé et non solarisé 	moyenne
 plancher bas	<ul style="list-style-type: none"> - Dalle de béton présence d'isolation inconnue Plancher donnant sur vide-sanitaire 	bonne
 toiture/plafond	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de plafond déperditif 	
 portes et fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> - Fen.bat./ocil. bois double vitrage(VNT) air 6mm Avec ferm. - PF. avec soub. bois double vitrage(VNT) air 6mm Avec ferm. - Porte opaque pleine simple en bois 	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	- Radiateur électrique NFC, NF**, NF****
 eau chaude sanitaire	- ECS Electrique, Volume du ballon 100 L
 climatisation	- Sans objet
 ventilation	- VMC SF Auto réglable ou VMI avant 1982
 pilotage	- Equipement par pièce avec minimum de température

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

type d'entretien

VMC

Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an
Nettoyer les bouches d'extraction -> tous les 2 ans
Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans
Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur



Chauffe-eau

Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.
Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.



Isolation

Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel -> tous les 20 ans.



Eclairage

Nettoyer les ampoules et les luminaires.

⚠ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.






Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels


montant estimé : 7400 à 7400€

lot	description	performance recommandée
 Menuiseries	Remplacement des fenêtres existantes Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif. Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir des fenêtres avec $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,36$	$U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,36$
 Murs	Mise en place d'une Isolation des murs intérieurs En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème d'humidité. En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée). Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur. Pour bénéficier de MaPrimRénov' choisir un isolant avec $R = 3,7 \text{ m}^2\text{K/W}$.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2\text{K/W}$
 Planchers Bas	Isolation plancher en sous face S'assurer que le vide sanitaire soit accessible Pour les bâtis anciens, il est nécessaire que les isolants ou matériaux isolants choisis soient au moins perméables à la vapeur., Avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 3 \text{ m}^2\text{K/W}$. Les entrées d'air d'un vide-sanitaire ne doivent jamais être obstruées, au risque d'engendrer des problèmes d'humidité.	$R \geq 3 \text{ m}^2\text{K/W}$

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 11800 à 11800€

lot	description	performance recommandée
 Ventilation	Mise en place VMC Hygro à extract.et entrées d'air hygro(B) Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries. Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries. Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.	

**Chauffage**

Remplacement des émetteurs par une PAC air/air
L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.
Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié.
Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

**Eau Chaude**

Installation d'un chauffe-eau thermodynamique

Commentaires :

Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif.

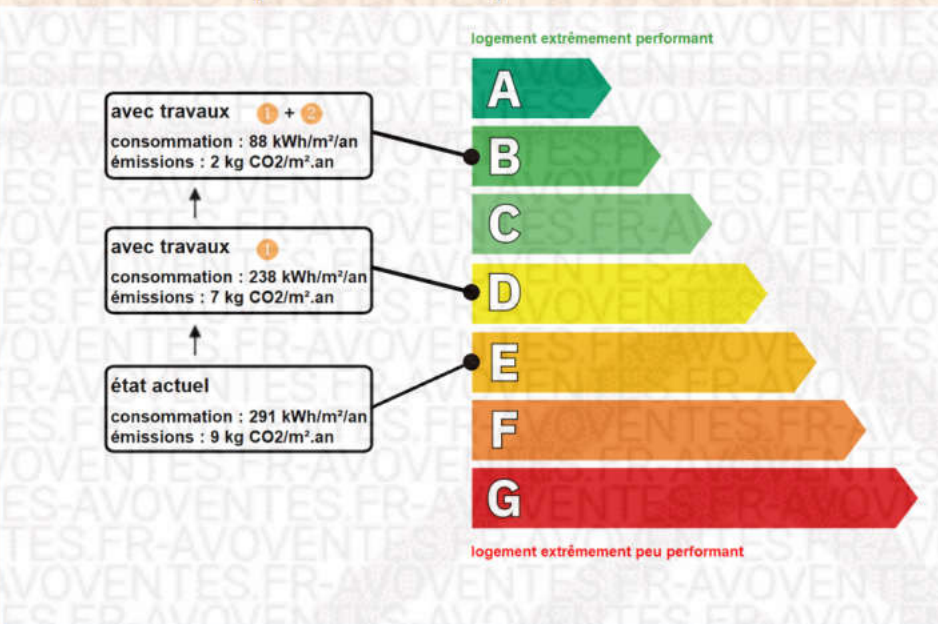
Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir des fenêtres avec $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,36$

L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.

Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



France Rénov'
Le service public pour mieux rénover votre habitat.

Préparez votre projet !
Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

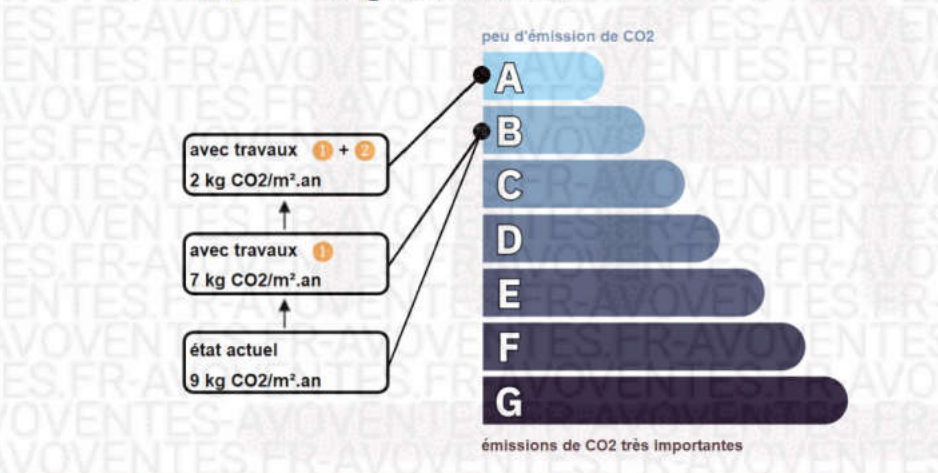
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CESI Certification, Tour HYFIVE 1 avenue du Général de Gaulle 92074 PARIS LA DEFENSE

Référence du logiciel validé : **DPEWIN V5.2.8**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2577E1839758B**

Date de visite du bien : **04/06/2025**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **77468000AI0021**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE2021 (Moteur VV2024.6.1.0)**

Numéro d'immatriculation de la copropriété :

Propriétaire des installations communes :

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les éléments constitutifs du bâti ne sont pas observables dans leurs ensembles, par conséquent des valeurs sont utilisés par défaut selon la période estimée de construction, ce qui peut induire des différences entre les valeurs réelles de consommations et celles relevés sur le DPE.

Les éléments suivants peuvent également expliquer les écarts :

Les pathologies repérées, non prises en compte dans le calcul (isolant tassé ou mouillé, vitre cassée, équipement technique ne fonctionnant pas, fuites d'air, D) ;

La non prise en compte de certains volumes qui ne devraient pas être chauffés

Les équipements de chauffage ou d'ECS non pris en compte (saisie limitée aux 2 équipements principaux),

Commentaires :

généralités

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Département			77
Altitude		Donnée en ligne	37 m
Type de bâtiment		Observé/Mesuré	Appartement
Année de construction		Estimé	Entre 1978 et 1982
Surface de référence		Observé/Mesuré	66,00 m ²
Nombre de niveaux		Observé/Mesuré	1,0
Nombre de logement du bâtiment		Observé/Mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond		Observé/Mesuré	2,50 m

Fiche technique du logement (suite)

	donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	MUR ext	surface	🔗	Observé/Mesuré	26,79 m ²
		type d'adjacence	🔗	Observé/Mesuré	Extérieur
		matériau mur	🔗	Observé/Mesuré	Murs en béton banché
		épaisseur mur	🔗	Observé/Mesuré	20 cm
		état d'isolation	🔗	Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation	🔗	Observé/Mesuré	ITE
	MUR pc	épaisseur isolant	🔗	Observé/Mesuré	14,00 cm
		surface	🔗	Observé/Mesuré	23,34 m ²
		type d'adjacence	🔗	Observé/Mesuré	Hall d'entrée avec dispositif de fermeture automatique
		état d'isolation des parois du local non chauffé	🔗	Observé/Mesuré	lc isolé + Inc non isolé
		surface des parois entre l'espace non chauffé et l'extérieur Aue	🔗	Observé/Mesuré	34,45 m ²
		surface des parois séparant les espaces chauffés du local non chauffé Aiu	🔗	Observé/Mesuré	46,90 m ²
		matériau mur	🔗	Observé/Mesuré	Murs en béton banché
	épaisseur mur	🔗	Observé/Mesuré	20 cm	
	état d'isolation	🔗	Observé/Mesuré	isolé	
	type d'isolation	🔗	Observé/Mesuré	ITI	
	année isolant	≈	Estimé	Entre 1978 et 1982	

	donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	PLANCHER n°1	surface	🔗	Observé/Mesuré	66,00 m ²
		type d'adjacence	🔗	Observé/Mesuré	Vide Sanitaire
		type de plancher bas	🔗	Observé/Mesuré	Dalle béton
		périmètre de plancher bas	🔗	Observé/Mesuré	151,52 m
		état d'isolation	🔗	Observé/Mesuré	inconnu

	donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	Fenêtre n°1	surface	🔗	Observé/Mesuré	2,36 m ²
		nombre	🔗	Observé/Mesuré	2,00
		type de vitrage	🔗	Observé/Mesuré	Double vitrage
		épaisseur lame d'air	🔗	Observé/Mesuré	6,0 mm
		présence couche peu émissive	🔗	Observé/Mesuré	non
		gaz de remplissage	🔗	Observé/Mesuré	air sec
		largeur du dormant	🔗	Observé/Mesuré	5 cm
		inclinaison vitrage	🔗	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
		type menuiserie	🔗	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
		type ouverture	🔗	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
		type volets	🔗	Observé/Mesuré	Jalousie accordéon
		type de pose	🔗	Observé/Mesuré	Nu intérieur
		menuiserie avec joints	🔗	Observé/Mesuré	oui
		baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔗	Observé/Mesuré	2,36 m ²
	type de masque proche	🔗	Observé/Mesuré	absence de masque proche	
	type de masque lointain	🔗	Observé/Mesuré	absence de masque lointain	
	Fenêtre n°1	surface	🔗	Observé/Mesuré	1,63 m ²
		nombre	🔗	Observé/Mesuré	1,00
		type de vitrage	🔗	Observé/Mesuré	Double vitrage
		épaisseur lame d'air	🔗	Observé/Mesuré	6,0 mm
présence couche peu émissive		🔗	Observé/Mesuré	non	
gaz de remplissage		🔗	Observé/Mesuré	air sec	

Fiche technique du logement (suite)

	largeur du dormant	⌚	Observé/Mesuré	5 cm
	inclinaison vitrage	⌚	Observé/Mesuré	Paroi verticale $\geq 75^\circ$
	type menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	⌚	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	⌚	Observé/Mesuré	Jalousie accordéon
	type de pose	⌚	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	⌚	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	⌚	Observé/Mesuré	1,63 m ²
	type de masque proche	⌚	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	⌚	Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle entre 30° et 60°
	surface	⌚	Observé/Mesuré	3,53 m ²
	nombre	⌚	Observé/Mesuré	1,00
	type de vitrage	⌚	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	⌚	Observé/Mesuré	6,0 mm
	présence couche peu émissive	⌚	Observé/Mesuré	non
	gaz de remplissage	⌚	Observé/Mesuré	air sec
	largeur du dormant	⌚	Observé/Mesuré	5 cm
	inclinaison vitrage	⌚	Observé/Mesuré	Paroi verticale $\geq 75^\circ$
PFenêtre n°2	type menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	⌚	Observé/Mesuré	PF battante avec sous bassement
	type volets	⌚	Observé/Mesuré	Jalousie accordéon
	type de pose	⌚	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	⌚	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	⌚	Observé/Mesuré	3,53 m ²
	type de masque proche	⌚	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	⌚	Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle entre 30° et 60°
	surface	⌚	Observé/Mesuré	1,53 m ²
	nombre	⌚	Observé/Mesuré	1,00
	type de vitrage	⌚	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	⌚	Observé/Mesuré	6,0 mm
	présence couche peu émissive	⌚	Observé/Mesuré	non
	gaz de remplissage	⌚	Observé/Mesuré	air sec
	largeur du dormant	⌚	Observé/Mesuré	5 cm
	inclinaison vitrage	⌚	Observé/Mesuré	Paroi verticale $\geq 75^\circ$
Fenêtre n°1	type menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	⌚	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	⌚	Observé/Mesuré	Jalousie accordéon
	type de pose	⌚	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	⌚	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	⌚	Observé/Mesuré	1,53 m ²
	type de masque proche	⌚	Observé/Mesuré	Baie sous un balcon ou auvent Avancée entre 1m et 2m
	type de masque lointain	⌚	Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle entre 30° et 60°

enveloppe

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Porte n°1	surface	⌚ Observé/Mesuré	1,789
	nombre	⌚ Observé/Mesuré	1,00
	type de menuiserie	⌚ Observé/Mesuré	Porte simple en bois
	type de porte	⌚ Observé/Mesuré	Porte opaque pleine simple

Fiche technique du logement (suite)

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 1	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,64
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	14,33 m
pont thermique 2	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,065
pont thermique 3	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	14,33 m
	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,065
pont thermique 4	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	5 m
	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,9
pont thermique 5	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	5,5 m
	largeur du dormant menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
pont thermique 6	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,9
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	3,62 m
	largeur du dormant menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
pont thermique 7	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,9
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	5,5 m
	largeur du dormant menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	en nu intérieur
pont thermique 8	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'extérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,9
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	5,42 m
	largeur du dormant menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	non
pont thermique 9	position menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	Liaison Mur / Portes
	type isolation	🔗 Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	🔗 Observé/Mesuré	4,91 m
	largeur du dormant menuiserie	🔗 Observé/Mesuré	5 cm

Fiche technique du logement (suite)

retour isolation autour menuiserie	🔗	Observé/Mesuré	non
position menuiserie	🔗	Observé/Mesuré	en nu intérieur

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de ventilation	type de ventilation	🔗 Observé/Mesuré	VMC SF Auto réglable avant 1982
	année d'installation	🔗 Observé/Mesuré	Inconnue
	façades exposées	🔗 Observé/Mesuré	Plusieurs façades exposées

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de chauffage 1	type d'installation de chauffage	🔗 Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de cascade	🔗 Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	🔗 Observé/Mesuré	Radiateur électrique NFC, NF**, NF****
	surface chauffée	🔗 Observé/Mesuré	66,00 m²
	Année d'installation émetteur	🔗 Observé/Mesuré	2021
	type de chauffage	🔗 Observé/Mesuré	chauffage divisé
	type de régulation	🔗 Observé/Mesuré	oui
	Equipement d'intermittence	🔗 Observé/Mesuré	par pièce avec minimum de température

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	Production instantanée/accumulation	🔗 Observé/Mesuré	A accumulation
	catégorie de ballon	🔗 Observé/Mesuré	Chauffe eau vertical classe B ou 2 étoiles
	Type de production	🔗 Observé/Mesuré	Electrique classique
	type d'installation	🔗 Observé/Mesuré	installation ECS individuelle
	année d'installation	🔗 Observé/Mesuré	2019
	volume de stockage	🔗 Observé/Mesuré	100,00 L
	pièces alimentées contiguës	🔗 Observé/Mesuré	Les pièces alimentées en ECS sont contiguës
	production hors volume habitable	🔗 Observé/Mesuré	En volume chauffé

ATTESTATION(S) DE CERTIFICATION

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **CESI CERTIFICATION**

CESI CERTIFICATION

Tour HYFIVE
1 av. du Général De Gaulle
92074 PARIS LA DEFENSE

CERTIFICAT

N° ODI-00001

Version 18

AVOVENTES

Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :

Domaine(s) Technique(s)

Termites métropole
Amiante sans mention
Amiante avec mention
DPE Individuel
DPE Tous types de bâtiments
Plomb CREP sans mention
Gaz
Electricité

Validité du Certificat

Du 11/01/2022 au 10/01/2029
Du 01/07/2022 au 30/06/2029
Du 01/07/2022 au 30/06/2029
Du 03/01/2023 au 02/01/2030
Du 03/01/2023 au 02/01/2030
Du 23/06/2023 au 22/06/2030
Du 24/06/2023 au 23/06/2030
Du 11/07/2023 au 10/07/2030

Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.

- Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
- Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 01/09/2024

Le Directeur

AVOVENTES



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, **AVOVEN** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 1500000 € par sinistre et 1500000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



ATTESTATION D'ASSURANCE

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
☎ 05 56 30 95 75
☎ 08 97 50 56 06
✉ contact@vdassocies.fr

N°ORIAS 13 010 220 (VD ASSOCIES)
Site ORIAS www.orias.fr



réinventons / notre métier



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :

SASU EURODIEIX
65 AV DU GENERAL DE GAULLE
77420 CHAMPS SUR MARNE

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10288677204 ayant pris effet le 30/05/2022

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 1.500.000€ par année d'assurance.

<p>AMIANTE : DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE</p> <p>PLOMB : CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION</p> <p>ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)</p> <p>MESURES : MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CERTIFICAT DE SURFACE (art 111-2 DU CCH)</p>	<p>AUTRES : ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ERP ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE. ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012. ETAT DES LIEUX LOCATIFS CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) DIAGNOSTIC ET PRELEVEMENTS HAP DIAGNOSTIC POLLUTION DES SOLS GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS DU DTA ET DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES AMIANTE ET PLOMB (EXTERNALISATION DES</p>
---	--

La présente attestation est valable du **01/01/2025 au 01/01/2026** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Fait à **LE BOUSCAT** le **23/12/2024**
LA COMPAGNIE PAR DELEGATION

VD ASSOCIES
81, Bd Pierre Premier
33110 LE BOUSCAT
RCS : 794 972 219 ORIAS : 130102
Tél : 05 56 30 95 75